

En 2021 redécouvrirons-nous nos sourires ?



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Cette année 2020 n'a ressemblé à aucune autre... La crise sanitaire que nous traversons a bouleversé nos manières de vivre et doit nous conduire à nous interroger sur nos comportements futurs: privilégier les circuits courts, favoriser les commerces et les services de proximité mais aussi maintenir l'élan de solidarité déjà amorcé...

La situation économique et sociale de notre pays est sans précédent.

Lors du premier confinement, la commune a dû s'organiser avec l'aide de la population pour gérer les manques de masques et de gel hydroalcoolique.

Au cours de cette pénurie, nous avons assisté à une mobilisation des Saint-Quentinoises qui se sont mis à fabriquer et distribuer les masques en tissu.

En parallèle la communauté de communes a organisé des achats groupés de gel et de masque.

Au déconfinement la difficulté majeure a été la réouverture des écoles avec la gestion des protocoles lourds, décidés par l'Éducation Nationale.

Face à beaucoup d'incertitudes nous avons eu à gérer les inquiétudes tout à fait légitimes du personnel que je tiens à remercier pour son engagement afin de maintenir le service public, malgré le côté anxiogène de cette crise.

Le personnel administratif a su s'adapter pour assurer la continuité des services via le télétravail, les agents des services techniques ont poursuivi efficacement leurs missions.

Après seulement un mois d'interruption le chantier de la maison communale a repris, le délai de livraison du mois de mai devrait être respecté.

Les locaux pour les professionnels de santé sont tous attribués : un médecin, un ostéopathe, deux infirmières, deux kinésithérapeutes, une sage-femme.

En lien avec le Département qui a un centre de ressources par internet pour le recrutement de médecins, nous sommes à la recherche d'un deuxième généraliste.

Un autre point important pour notre commune : la question de la garde des enfants le mercredi depuis le passage aux rythmes scolaires sur quatre jours.

Actuellement le centre de loisirs intercommunal situé sur la commune de Vinay n'est pas accessible aux Saint-Quentinoises parce qu'il est saturé. De plus, il ne se trouve pas sur le trajet professionnel des parents qui seraient contraints de faire un détour de 30 kms deux fois par jour !

Après discussions avec la vice-présidente à l'Enfance Jeunesse de la SMVIC il a été envisagé l'ouverture d'un centre de loisirs intercommunal sur notre commune pour les mercredis en période scolaire et les vacances comme cela s'est déjà fait au printemps sur une semaine et en été sur quinze jours.

Les communes de Montaud et la Rivière se sont jointes à nous dans cette démarche.

Nous avons été entendus, cependant la décision finale ne sera prise qu'à la prochaine conférence des maires et devra ensuite être validée par le conseil communautaire.

Nous sommes attachés à garder les services à nos administrés, comme entre autres, l'agence postale et l'accueil des enfants.

Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2021. Continuez à prendre soin de vous...

Votre maire, Jean-Pierre FAURE

RESPECT du VOISINAGE : RECOMMANDATIONS

Selon l'arrêté préfectoral 97-5126 les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse, tronçonneuse, scie, raboteuse, engins agricoles, etc... **sont autorisés les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Les aboiements répétitifs de votre chien peuvent déranger la quiétude de vos voisins et constituer un trouble anormal de voisinage.

Pour la sécurité des usagers qui se promènent à pied par nos beaux chemins de campagne, pensez à tenir vos toutous en laisse et vos portails fermés pour éviter les face à face souvent synonymes de panique.

SOYEZ ATTENTIFS afin d'ÉVITER les CONFLITS

CONDENSÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendus des conseils, présidés par Jean-Pierre FAURE sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet www.saint-quentin-sur-isere.fr

CONSEIL du 6 juillet 2020

● BUDGET PRINCIPAL

▶ *approbation du compte administratif 2019 et affectation des résultats* : approuvé avec un résultat global excédentaire de 1 300 631.56 €. La section d'investissement étant excédentaire, la totalité de l'excédent de fonctionnement de 1 168 622.69 € est conservée en section de fonctionnement ;

▶ *approbation du compte de gestion 2019 conforme au compte administratif* ;

▶ *approbation du budget primitif 2020* qui s'équilibre comme suit :

En fonctionnement : 2 755 652.69 € / En investissement : 5 558 525.63 € soit un budget total de 8 314 178.32 €

● VOTE des TAUX des TAXES LOCALES : taux des taxes locales conservés à l'identique soit :

- * taxe d'habitation : 11.62 %
- * taxe sur le foncier bâti : 18.79 %
- * taxe sur le foncier non bâti : 57.01 %

● *CENTRE MÉDICO SCOLAIRE de VOIRON* – convention de participation : le maire est autorisé à signer la convention de participation avec le CMS de Voiron qui fixe à 103.70 € la participation de la commune ;

● *ACCÈS aux DÉCHÈTERIES* – convention SMVIC : le maire est autorisé à signer la convention avec la SMVIC qui fixe les conditions d'accès aux déchèteries ;

● *ENTRETIEN des ZONES d'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES COMMUNAUTAIRES* – convention SMVIC : le maire est autorisé à signer la convention avec la SMVIC qui fixe les conditions d'entretien des zones d'activité économique communautaire ;

● *AURG* (Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise) Philippe MACQUET est désigné comme représentant ;

● *CONSTITUTION de la COMMISSION de CONTRÔLE des LISTES ÉLECTORALES* : sont désignées Miranda SUCO, titulaire et Elvire BOSCH, suppléante ;

● *FIXATION d'un TARIF de CANTINE* : pour les enfants bénéficiaires d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) qui apporteront leur repas, le tarif de cantine est fixé à 1.63 €/repas ;

● *RAFRAÎCHISSEMENT ÉCOLES* : demande de subvention, projet approuvé pour un coût global de 37 736.40 € TTC. Un dossier de demande de subvention auprès du département sera déposé ;

● *BUSAGE du FOSSÉ n° 25 quartier FONTBESSET* : projet approuvé pour un coût global de 28 212 € TTC. Un dossier de demande de subvention auprès du département va être déposé ;

● *ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021* : création de cinq postes d'agents périscolaires (11, 16, 26, 28 et 30 heures annualisées) du 4 juillet 2020 au 6 juillet 2021 ;

● *ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)* : le maire est autorisé à signer, avec la SMVIC (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté) la convention qui fixe les modalités d'organisation de l'ALSH du mois d'août avec mise à disposition de locaux et de personnel à l'intercommunalité, pour organiser cet accueil sur notre commune.



HORAIRES d'OUVERTURE de L'AGENCE POSTALE

Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h

RAPPEL : BIEN QUE la MAIRIE soit OUVERTE le VENDREDI APRÈS-MIDI, l'AGENCE POSTALE EST FERMÉE.

CONSEIL du 19 octobre 2020

- **SUBVENTION** de 1 000 € attribuée à l'association PASSIFLORE ;
- **DÉSIGNATION des MEMBRES de la COMMISSION COMMUNALE des IMPÔTS** : Une liste de vingt quatre volontaires est proposée aux services des impôts ;
- **PRESTATION HYDRO CURAGE** : une convention de mutualisation est passée avec la SMVIC pour la mise à disposition d'une hydro cureuse avec chauffeur sur la commune ;
- **CRÉATION de DEUX POSTES d'ADJOINTS d'ANIMATION PÉRISCOLAIRE**, l'un de deux heures hebdomadaires, l'autre de sept heures ;
- **MODIFICATION des TARIFS de la salle SOCIOCULTURELLE** comme suit :
 - * 450 € location par un particulier Saint-Quentinois pour un week-end (du vendredi soir au lundi matin) ;
 - * 200 € location journée en semaine (de 8h à 18h) par un particulier Saint-Quentinois ;
 - * 500 € montant de la caution à verser.
- **ENS (Espace Naturel Sensible) du Gouret** : Les travaux de débroussaillage du marais du Gouret sont approuvés pour un montant de 7 327.40 €. Dans ce cadre, une demande de subvention sera déposée auprès du Département ;
- **ÉCLAIRAGE PUBLIC : APPROBATION des TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE** suivants :

*Remplacement de lanternes sur la RD1532 :	6 948 € TTC
*Installation d'éclairage hameau du Gît :	2 382 € TTC

Dans ce cadre une demande de subvention sera déposée auprès de TE38 ;
- **CRÉATION d'un SERVICE d'AIDE aux DEVOIRS et d'un POSTE NÉCESSAIRE à la MISE en ŒUVRE de ce SERVICE** confié à une institutrice, pour des vacances de deux heures par semaine.

▣ **INFORMATION DIVERSE** : Albert BUISSON, vice-président de la SMVIC et François BONAIMÉ, Directeur Général des Services à la SMVIC, sont intervenus pour présenter le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

CONSEIL du 14 décembre 2020

- **INSTAURATION du RIFSEEP** : le conseil municipal décide de l'instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, à compter du 1er janvier 2021. Il sera composé de deux parts : l'IFSE, part fixe, versée mensuellement et le CIA versé en une fois au mois de mars et tenant compte de la manière de servir. Ce régime, unique pour tous les agents de la collectivité, remplace les diverses primes existantes afin de simplifier le paysage indemnitaire ;
- **ACQUISITION de la PARCELLE AX171** : le conseil municipal a acquis cette parcelle au prix de 1 000 € et désigne Maître BOUALITA, notaire à Bourg-lès-Valence, pour assurer la rédaction de l'acte à intervenir ;
- **AUTORISATION du DÉPÔT du PERMIS de CONSTRUIRE d'un BÂTIMENT ASSOCIATIF** : le conseil municipal approuve le projet de construction d'un bâtiment associatif au Gît et autorise le maire à déposer la demande de permis de construire liée ;
- **TRANSFERT d'OFFICE de la VOIRIE du DOMAINE de BEAUREGARD** : le conseil municipal approuve le lancement d'une enquête publique relative au transfert d'office dans le domaine public communal de la voirie du domaine de Beauregard ;
- **CRÉATION d'un POSTE** : le conseil municipal approuve la création d'un poste d'adjoint technique pour 26 heures hebdomadaires destinée à permettre l'intégration d'un agent contractuel de la commune ;
- **BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE n°1** : le conseil municipal approuve les virements de crédits nécessaires pour achever l'exercice et permettre le remboursement de taxes d'aménagement perçues à tort (2500 €) et pour prévisions insuffisantes (1 500 €) du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes) ;

CONSEIL du 14 décembre 2020 (suite)

● **APPROBATION de l'INSTAURATION d'une PRIME COVID** destinée à certains agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité du service public dans le cadre de l'urgence sanitaire déclarée pour faire face à l'épidémie ;

● **CONSTRUCTION de la MAISON COMMUNALE – approbation des avenants aux marchés de travaux à passer** avec les entreprises titulaires des marchés ci-dessous :

ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES	INTITULÉ du LOT	MONTANT AVENANT	MONTANT TOTAL du MARCHÉ, HT
SMPF	Façades	2 500 €	26 402.00 €
CMI JANNON	Menuiseries intérieures bois	4 358 €	146 630.50 €
INEO	Électricité	494.28 €	97 948.93 €
BLANC	Voirie, réseaux divers	12 662 €	172 660.00 €

□ INFORMATIONS DIVERSES

● TRAVAUX

★ Demande de devis pour busage du chemin des châtaigniers sur la partie sous Mativerie (débordements récurrents lors des pluies importantes) ;

★ Travaux de réfection de la rue du Vercors au centre du village : les scellements des dalles et des regards ne résistent pas à la circulation et provoquent des bruits gênants pour les riverains. Une reprise en enrobé devrait régler ce problème.

● **CCAS** : le repas des aînés 2021, initialement prévu le 27 février prochain, est reporté dans le courant de l'année, dès que la situation sanitaire permettra de se réunir à nouveau dans des conditions normales de sécurité. Le conseil municipal n'est pas favorable à le remplacer par un colis : les principaux atouts de ce traditionnel repas sont surtout la convivialité et le plaisir du bien vivre partagé ;

● **COMMUNICATION** : la cérémonie des vœux ne pourra pas avoir lieu en janvier 2021. Le prochain journal communal paraîtra début janvier.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES ...

Rentrée un peu particulière cette année sous le signe de la Covid...

Nos écoles gardent le même nombre de classes : 56 élèves répartis en trois classes en maternelle et 102 élèves pour quatre classes en élémentaire.

Nous saluons l'arrivée de **Christine Barre** en maternelle qui remplace **Marie Laure Regaldo** partie à la retraite et de **Caroline Drevet, Amandine Poulat** et **Laurent Patin** en élémentaire, venus renforcer l'équipe en remplacement d'**Aude Picard Wolf** et en complément de la directrice.

Aujourd'hui, chacun est habitué aux règles sanitaires mises en place depuis le printemps dernier. Les entrées et sorties des classes s'en trouvent légèrement changées et les locaux sont nettoyés et désinfectés quotidiennement.

Les enfants de l'élémentaire portent désormais un masque pour aller à l'école. Le changement de masque se fait à la mi-journée, pendant le temps de cantine, sous le regard vigilant du personnel.

Chacun fait de son mieux pour s'adapter et nous remercions très sincèrement les familles qui se sont arrangées pour faire manger leurs enfants alors que le service de restauration était momentanément perturbé.

Enfin, petite nouveauté de la rentrée de novembre : la mise en place d'une aide aux devoirs, deux fois par semaine, assurée par **Sandrine DONNAY**, directrice de l'élémentaire. Cette aide est proposée aux enfants qui fréquentent régulièrement la garderie du soir ainsi qu'à certains élèves, sur proposition de leurs enseignants.

Si vous voulez en savoir plus, pensez à vous rendre sur le site de la mairie !

GESTION de la FORÊT COMMUNALE

Dans le cadre de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt communale de Saint Quentin sur Isère, des travaux en faveur du renouvellement des peuplements forestiers ont été réalisés en parcelles 1 et 2 en 2020, en bord d'Isère (à proximité immédiate de la station d'épuration).

Il s'agit d'un nettoyage et d'une taille de formation de merisiers, d'érables et de chênes, afin de mettre ces arbres en valeur. Pour mémoire, ils ont été plantés en décembre 2015.



Le travail de taille de formation de l'arbre fait appel à de nombreuses connaissances techniques. L'objectif est de guider chaque tige vers le haut afin d'obtenir à terme une grume de bois de qualité, droite et sans branche.



Ce chantier a servi de support à la formation en interne des ouvriers forestiers de l'ONF (Office National des Forêts) sur le secteur, qui remercie la commune de la mise à disposition du terrain pour cette journée fin juin.

CES TRAVAUX ONT BÉNÉFICIÉ du SOUTIEN FINANCIER

★ de la Région Auvergne Rhône Alpes pour un montant de 949.20€



★ du Département de l'Isère pour un montant de 949.20€.



LA LUTTE CONTRE LE VIRUS...

Depuis le début de cette pandémie, la commune s'est pleinement engagée dans la lutte contre la propagation du virus.

Ce fut notamment le cas dès le mois d'avril, avec la mise en place d'ateliers de fabrication de masques à destination de tous les Saint-Quentinois, grâce à de nombreuses couturières bénévoles.

Le port du masque est désormais obligatoire pour les enfants de l'école élémentaire. Animée de ce même état d'esprit la municipalité a décidé d'investir une nouvelle fois et a choisi de prendre en charge l'achat de masques à destination des enfants de 6 à 12 ans. Un lot de trois masques réutilisables a été remis aux enfants de l'école élémentaire.

Nous vous invitons à lire attentivement les consignes d'utilisation des masques au dos de l'emballage et à les laver avant le premier usage.

La mairie souhaite accompagner ainsi chacun dans cette période si particulière et vous encourage, une fois encore, à prendre soin de vous, de vos proches et à ne pas négliger les gestes barrières toujours en vigueur !

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés n'aura pas lieu le samedi 27 février 2021 comme prévu initialement !

Le conseil municipal, lors de la réunion du lundi 14 décembre, a pris la décision qui s'impose actuellement : le reporter.

Nous ne souhaitons pas prendre le risque d'une contamination massive de nos aînés. Le repas sera organisé plus tard au cours de l'année 2021, dès que la situation sanitaire permettra à nouveau de se réunir dans des conditions normales de sécurité.

Le conseil municipal et les membres du CCAS ne sont pas favorables pour le remplacer par un colis. La convivialité, le plaisir des retrouvailles et le lien social, principaux atouts de ce traditionnel repas seraient totalement inexistantes.

Nous espérons tous connaître au plus vite des jours meilleurs avec un protocole allégé qui autoriserait un retour à la vie sociale, cruellement déficiente depuis des mois.

BOUQUETS DE NAISSANCE

Notre commune a accueilli douze nouveaux-nés :

Neuf fillettes : **Baya, Agathe, Violette, Clara, Lylwenn, Alix, Nina, Nadège, Élise,**
et trois garçonnets : **Louis, Kelyo, Félix.**
depuis le mois de décembre 2019.



Le 4 décembre, les membres du CCAS ont rendu une courte visite aux nouveaux parents pour leur remettre le traditionnel bouquet de naissance, accompagné d'un petit cadeau à mettre sous le sapin.

Le contexte sanitaire, aussi bien en juin qu'en cette fin d'année, n'a hélas pas permis de se retrouver pour partager un moment de convivialité.

C'est une rencontre toujours bien agréable et sympathique pour les familles qui peuvent à cette occasion faire connaissance.

Dès que la situation le permettra, le CCAS organisera une petite rencontre pour ces mêmes enfants, le positif c'est qu'ils seront plus grands et qu'ils profiteront mieux de la rencontre.

APPEL à la SOLIDARITÉ COMMUNALE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Si vous avez repéré une personne isolée, malade, handicapée qui connaît des difficultés, merci de prendre le temps de la signaler en mairie afin que le CCAS puisse lui venir en aide.

☎ 04 76 93 60 08 ou mairie@saint-quentin-sur-isere.fr

DÉJECTIONS ANIMALES

Un investissement à disposition de nos administrés que tous les propriétaires de chiens n'utilisent pas !

Les canicrottes installés face à l'immeuble PLURALIS et place Charles Daclin à proximité de l'église sont boudés et presque propres ! Ce qui n'est pas le cas de nos trottoirs, de nos rues, de nos places etc...

Si vous ne souhaitez pas utiliser ces espaces vous pouvez aussi procéder autrement pour laisser les espaces publics propres : RAMASSER !

Les riverains et les piétons ne pourront qu'apprécier votre geste civique !



LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

● Les TRAVAUX en COURS : la MAISON COMMUNALE

Malgré les contraintes liées à la Covid, les travaux devraient être terminés en mai 2021.

ÉTAT d'AVANCEMENT des TRAVAUX

- ★ Cloisons intérieures réalisées à 90 % ;
- ★ Ventilation terminée ;
- ★ Alimentation eau chaude et froide réalisée à 80 % ;
- ★ Couverture zinc et habillage façades à réaliser à partir de début janvier 2021 ;
- ★ Plancher chauffant et sol à partir de janvier 2021 ;
- ★ Travaux de VRD et finitions extérieures à compter du mois de mars 2021.



LES

● TRAVAUX TERMINÉS

- ★ Busage du fossé et remblaiement à Fontbesset ;
- ★ Busage et réfection complète du chemin de Tranchicotte.

EN VOIRIE

- ★ Réfection complète de la rue du Port avec élargissement et tapis d'enrobé ;
- ★ Réfection complète de l'impasse de Beauregard (reprise des bordures et trottoirs et tapis d'enrobé sur l'ensemble ;
- ★ Emploi à l'émulsion acide et gravillons sur le reste des voiries.

● PRÉVISIONS POUR 2021

- ★ Achèvement de la maison communale ;
- ★ Réfection complète d'un court de tennis ;
- ★ Construction d'un petit bâtiment associatif au Gît ;
- ★ Busage du fossé chemin des châtaigniers ;
- ★ Mise en place de film solaire sur toutes les menuiseries des écoles maternelle et élémentaire ;
- ★ Étude pour aménagement et mise en sécurité du site de la Tour ;
- ★ Étude d'un plan de circulation pour le chemin des Gorgeraux et rue des fontaines ;
- ★ Réaménagement espace vert école élémentaire Louis Pergaud.

LES TRAVAUX HORS MAÎTRISE COMMUNALE

En ce qui concerne la FIBRE, malgré nos diverses prises de contact avec les prestataires, nous n'avons, à ce jour, aucune information sur la suite des travaux ni sur les dates de mise en raccordement.

MIEUX CONNAÎTRE NOTRE COMMUNE : UNE HISTOIRE D'EAU

A Saint Quentin sur Isère, dans chaque foyer, il suffit d'ouvrir un robinet d'eau et oh ! magie, l'eau coule ... de source ! **LA GALANDRINE** pour la nommer.

Elle coule pour nous depuis le 18 septembre 2018. Un simple geste du quotidien pour une aventure qui a duré une dizaine d'années.

Et avant ? La source Gauchon située au Gît qui abreuvaient la commune était devenue vulnérable.

Alors différentes possibilités sont envisagées : se raccorder au réseau d'eau du Pays Voironnais (pour 1 800 000 €) ou le SIERG de Grenoble à Veurey-Voroize (pour 2 800 000 €) ou bien encore trouver de nouvelles ressources dans la commune (approvisionnement local et moins onéreux) . C'est cette dernière solution qui a eu la préférence du tout nouveau Conseil Municipal et de la commission environnement en 2008. Après prospection à La Mativerie, à Fontbesset, une nouvelle piste se présente : la Galandrine.

Pourquoi donc ? On constate que beaucoup d'eau s'écoule du côté de la zone industrielle. Alors une véritable enquête de terrain commence.

Tout d'abord, il s'agit de dénicher ladite source. Le terrain est dégagé de ses tas de ronces pour permettre la visibilité. Puis on creuse à 1 mètre de profondeur et on trace un sillon d'environ 7 m qui remonte la pente. Témoins de ces interventions, les gravats extraits et le tas de terre déposé sur le côté.



Les échantillons de gravats



Deux indices d'espoir :

- une bouteille d'eau prélevée et analysée est certifiée propre à la consommation ;
- la crainte que sa provenance soit l'Isère est écartée (radiographie du terrain, observation depuis le lieu-dit Les Coings à Montaud).

Espoir d'exploitation confirmé par le pompage de 1 100 m³ / jour effectué sans avoir d'effets sur les débits de la source et très faiblement sur les niveaux.

Tout le dossier est prêt pour ouvrir les vannes mais il faut attendre les autorisations et la mise en route par la SMVIC qui entre temps s'est vu attribuer la compétence de l'eau.

Le coût de l'opération : 850 000 € dont 67 340 € de subvention du Département et 188 166 € de l'agence de l'eau.

Un montant bien justifié étant donné la qualité de l'eau que nous buvons et ses réserves non négligeables !

Ce témoignage serait incomplet si on ne signalait pas l'investissement humain pour porter à bout ce projet audacieux !

Remercions tout particulièrement Jérôme BIJU-DUVAL, hydrogéologue et ceux qui y ont cru et se sont dévoués pour que la Galandrine vive ! Grâce à eux nous bénéficions aujourd'hui d'une eau naturelle non traitée propre à la consommation. Pour compléter cette information, il faut préciser que deux forages munis de pompes remontent l'eau dans le réservoir de l'ancienne source Gauchon.

VOS TÉMOIGNAGES POUR DÉCOUVRIR L'HISTOIRE de NOTRE COMMUNE

Au témoignage sur la Galandrine qui fait mieux connaître notre commune, nous souhaitons donner une suite. L'idée de créer une nouvelle rubrique « **RACONTE TON SAINT QUENTIN** » dans les futurs journaux communaux à paraître nous est venue.

Quel que soit votre âge, nous vous invitons à partager vos témoignages qui peuvent porter sur : un lieu, un événement marquant, un souvenir, une rencontre ou une personnalité de la commune...Bref, quelque chose qui vous semble intéressant à partager.

Votre texte est à envoyer à communication@saint-quentin-sur-isere.fr

Si le passage à l'écriture vous rebute adressez-vous en mairie.

Ainsi des facettes de Saint Quentin souvent ignorées prendront jour.

A vos plumes et merci d'avance.

INFORMATION

Le salon de coiffure a déménagé pour s'installer place Charles Daclin

Valérie Monnier adresse un message à l'ensemble de la population :

« Installée depuis 18 ans sur la commune, j'avais à cœur de pouvoir fournir un accueil agréable et chaleureux à l'ensemble de mes clients, dans un local mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

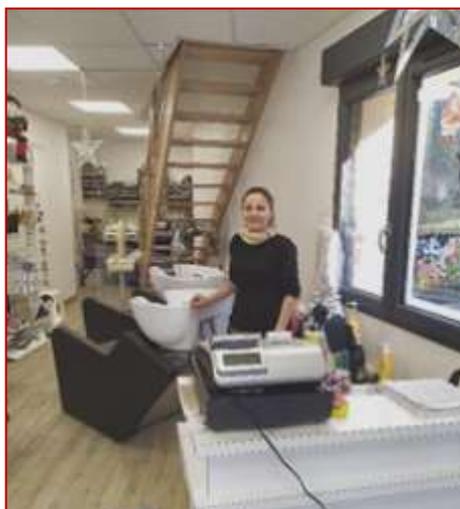
Je tiens à remercier l'ensemble des personnels et élus de la commune et tout particulièrement monsieur le maire qui m'ont permis d'acquérir ce bâtiment.

Je vous accueille, **lundi et mardi de 8h30 à 18h30 ; jeudi et vendredi de 8h30 à 19h ; samedi de 8h30 à 15h30, le salon restera fermé les mercredis.**

Vous pouvez prendre rendez-vous au 04 76 93 61 08.

Je présente mes meilleurs vœux à tous les Saint Quentinnois pour cette nouvelle année ».

RAPPEL: pour stationner un deuxième parking est à votre disposition entre l'église et le cimetière.



Du côté de l'emploi ...

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

Mobilisation Pour l'emploi des jeunes

Je suis jeune, je découvre toutes les solutions pour préparer mon avenir



Je trouve un emploi

Découvrez des milliers d'offres sélectionnées pour vous par Pôle Emploi



Je participe à un événement

Des centaines d'événements de recrutement pour tous les jeunes partout en France



J'ai besoin d'un accompagnant

Un conseiller ou une conseillère vous recontacte



Je trouve une formation

Je consulte l'ensemble des programmes de formation et de qualifications



Je m'engage dans une mission de Service Civique

Des milliers de missions citoyennes de 6 à 12 mois, indemnisées, pour se rendre utile tout en développant de nouvelles compétences

Je suis employeur, je découvre les solutions pour m'aider à recruter



Je m'informe sur les mesures de soutien



Je dépose une offre d'emploi



Je participe à un événement de recrutement

Et toujours le site www.pole-emploi.fr pour retrouver tous les services et conseils pour la recherche d'emploi.

Pour vous entraîner aux techniques de recherche d'emploi ou travailler sur votre projet, les services de l'**Emploi Store** sont à votre disposition : <https://www.emploi-store.fr/portail/accueil/>



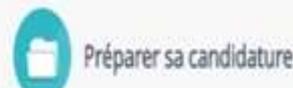
Choisir un métier

- *S'informer
- *Identifier ses atouts
- *Construire son projet



Se former

- *S'informer
- *Trouver une formation
- *suivre une formation



Préparer sa candidature

- *Organiser sa recherche
- *CV et lettre de motivation
- *S'appuyer sur son réseau



Trouver un emploi

- *Rencontrer des professionnels
- *Rechercher une offre
- *Réussir l'entretien



Créer une entreprise

- *De l'idée au projet
- *Élaborer son projet
- *Démarrer son activité



International

- *S'informer
- *Préparer et valider son projet
- *Anticiper son retour en France

Besoin d'un coup de pouce ?
Contact en toute confidentialité :

mairie 04 76 93 60 08
ou courriel

emploi@saint-quentin-sur-isere.fr

CÉRÉMONIE du 11 NOVEMBRE 2020 UN HOMMAGE DIFFÉRENT MAIS SOLENNEL MALGRÉ LA PANDÉMIE

Selon les recommandations gouvernementales, c'est seulement en présence de deux adjoints, des représentants des anciens combattants et de quelques Saint-Quentinois, que le maire Jean-Pierre FAURE a prononcé le discours de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Comme à l'accoutumée la gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.

Le chef de musique Thierry ROCHA, délégué de l'Écho du Bas Grésivaudan, a brillamment interprété notre hymne national.



L'INTERCOMMUNALITÉ

Un site <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr>



La venue du LUDOTOUR sur notre commune, initialement prévue le vendredi 15 janvier 2021 est reportée

A DÉPLORER ! Des MINI DÉCHETTERIES aux ABORDS des POINTS d'APPORTS VOLONTAIRES

Outre la pollution visuelle et le manque d'hygiène occasionnés, ces dépôts sauvages contraignent nos employés communaux à tout ramasser pour garder, comme nous le souhaitons, une commune propre et avenante.

RIEN de GRATIFIANT dans cette TÂCHE de RAMASSAGE qui ne DEVRAIT pas leur INCOMBER !

Leur travail quotidien déjà vaste sur notre commune prend du retard à cause du temps passé à pallier l'indélicatesse d'une poignée d'administrés irrespectueux, sans oublier un coût supplémentaire non négligeable pour le budget communal !

**POUR L'ENVIRONNEMENT, ADOPTONS TOUS UN COMPORTEMENT CITOYEN et RESPONSABLE
UTILISONS PLUTÔT LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES !**

**APPORTEZ LES DÉCHETS QUI NE PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS AUX P.A.V.,
A LA DÉCHETTERIE OUVERTE le lundi de 14h à 18h, les mercredis et samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h**

La MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LIS LÀ

DU NOUVEAU à la MÉDIATHÈQUE

Thierry PONSET rejoint l'équipe de la médiathèque dès le mois de janvier. Il remplace Anne Laure DUBOIS.

ACTIVITÉ à la MÉDIATHÈQUE, sur RÉSERVATION

- Mercredi 3 février deux ateliers d'illustration à 10 h et à 11 h avec l'auteure Marine RIVOAL à partir de 6 ans
N'OUBLIEZ PAS VOS MASQUES

Depuis le mois de novembre, l'accès aux rayonnages de la médiathèque est à nouveau possible. Vous pouvez désormais emprunter tous les types de documents : DVD, CD, livres, liseuses...

Nous comptons sur vous pour limiter votre temps de présence, afin de laisser la place aux lecteurs suivants, la jauge étant limitée dans la médiathèque.

Le port du masque et l'utilisation de gel hydroalcoolique restent indispensables.

Les horaires : :mardi 16h-18h / mercredi 10h-12h et 14h-17h / vendredi 16h -18h / samedi 9h - 12h

A la médiathèque intercommunale LIS LÀ, 440 rue du Vercors, à ST QUENTIN sur ISÈRE
Fanny ANSELMINO et **Thierry PONSET** restent à votre disposition au 04 76 65 80 74
mediatheque.lisla@smvic.fr - Un site à consulter : <http://bibliotheques.saintmarcellin-vercors-isere.fr>



CONSEIL de DÉVELOPPEMENT de SMVIC UNE ASSEMBLÉE CONSUL'ACTIVE



Vous êtes habitant de la SMVIC ou membre d'une association ou d'une entreprise locale ?

Si vous avez de l'intérêt pour le territoire où vous vivez, de l'expérience, de la curiosité, une envie de débattre, de participer, de donner votre avis sur les politiques publiques locales ? De s'informer ? D'échanger ? De Participer ? De proposer des idées ? Vous avez votre mot à dire, rejoignez le **CONSEIL de DÉVELOPPEMENT**, une assemblée consul'active pour rassembler des citoyens et des acteurs du territoire, ouverte à tous les habitants de la Communauté de Communes.

Gestion des déchets alimentaires, mobilité, transition énergétique... le conseil de développement permet la participation de chacun à l'échelle de l'intercommunalité.

Prenez contact : ☎ 04 76 38 45 48 / facebook : conseil de développement – SMVIC

@ conseil.developpement@smvic.fr 🌐 www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

ou appeler la mairie au 04 76 93 60 08

(votre message sera transmis à Georges Eminent qui vous recontactera)

LE MONDE ASSOCIATIF



Notre association absente à vos yeux et à vos oreilles tout au long de cette année 2020 résiste comme elle peut...

Malgré la conjoncture difficile, notre école de musique continue à vivre dans l'ombre, mais avec efficacité.

Depuis la rentrée de septembre 2020, son effectif s'est maintenu avec dix neuf élèves, dont quatre nouvelles recrues.

Les cours ont été dispensés pendant le premier et le deuxième confinement, grâce à l'équipe de professeurs dynamiques, qui a su motiver jeunes et moins jeunes avec des cours en visio-conférence.

Quant à l'harmonie, ses trente deux fidèles adhérents piaffent d'impatience de pouvoir reprendre leurs répétitions hebdomadaires...

Après une tentative de reprise en septembre avec bien sûr distanciation à la salle socioculturelle, ils ont été contraints de se soumettre, comme nous tous, aux règles de ce deuxième confinement...

Confinés, dé-confinés, re-confinés... nous attendons des jours meilleurs de totale liberté pour vous concocter un programme festif.

Nous espérons vous retrouver nombreux à nos futurs rendez-vous musicaux en 2021. Le concert de Pâques sera peut-être notre première manifestation de l'année.

En attendant ce plaisir de partage musical à vos côtés, nous vous souhaitons, tous au « diapason », des vœux à l'unisson et sincères de bonne santé pour cette nouvelle année 2021 qui ne peut qu'être... meilleure.

Contacts : Jean Claude BROTEL
@ brotelhjc@orange.fr ☎ 04 76 06 53 66



LES SAISONS DE LA CULTURE

Si notre amie fidèle la COVID nous abandonne en 2021, les SAISONS de la CULTURE vous présenteront le

Samedi 20 mars à 20 heures, salle socioculturelle,
en partenariat avec MC2 un spectacle musical avec les **musiciens du Louvre**, intitulé
UNE SOIRÉE chez OFFENBACH, BOUFFONNERIE MUSICALE

L'univers de Jacques OFFENBACH est rempli de gaieté et d'humour. Le rythme endiablé de cette soirée qui lui est dédiée le prouve, place à la fête ! Place aux rires, et nous en avons besoin !

Au menu ? Un florilège d'airs et duos tirés de ses opéras les plus célèbres avec, notamment, l'incontournable duo de la mouche extrait d'*Orphée aux enfers*.

Quand le mythe devient prétexte à la drôlerie, le rire devient légendaire. Spectacle festif garanti.

Et toujours si la crise sanitaire s'éloigne, **le 28 mai**, soirée JAZZ en partenariat avec le JAZZ CLUB de GRENOBLE.

Contacts ☎ 06 19 11 70 49 @ lessaisonsdelaculture@laposte.net



LE CLUB BEAUREGARD

Pour le club Beauregard l'année 2020 comme pour toutes les associations a été difficile. Nous avons dû cesser les activités une partie de l'année et annuler les manifestations prévues (voyage, théâtre, soirées festives) pendant les périodes de confinement.

En dépit des circonstances, le bureau a décidé d'organiser une vente de Noël pour animer cette période.

Cette vente s'est déroulée sous un temps maussade le **samedi 12 décembre**, en extérieur sur l'esplanade de la salle socioculturelle dans le respect de toutes les règles de distanciation sanitaire.

Malgré tout c'est dans une ambiance chaleureuse que les visiteurs, venus nombreux, ont découvert les beaux objets de décorations de Noël au stand patchwork, un grand choix de paniers, mangeoires, couronnes de Noël au stand vannerie.

La réussite de cette vente bien qu'allégée, a constitué une juste reconnaissance du savoir-faire et de l'habileté des membres du club, des seniors passionnés qui n'ont pas compté les heures passées à réaliser : broderies, tricots, patchwork, vannerie et autres objets divers qui ont permis aux visiteurs de faire de beaux cadeaux personnalisés.

Les membres du club Beauregard remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont déplacées et ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Nous espérons une année 2021 plus festive afin de pouvoir à nouveau échanger et se divertir ensemble.



Pour montrer notre confiance en cette nouvelle année, nous avons déjà prévu de reconduire la soirée théâtre avec la troupe des « DUGOMMIERS » **le samedi 27 mars 2021.**

Nous souhaitons à toutes et tous, malgré la conjoncture actuelle, une excellente nouvelle année. Gardons le moral, encore un peu de patience ! Que l'année 2021 soit porteuse d'espoir.



Contacts : Jacques PERRIN ☎ 06 08 07 77 49 @ jacques.perrin.1@hotmail.fr
Nicole GIRY ☎ 06 31 65 33 96 @ nicole.giry@orange.fr
Patricia MARCZEWSKI ☎ 06 08 97 37 05 @patricia.marczewski@gmail.com

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

INFORMATION à TOUS NOS ADHÉRENTS

La situation sanitaire actuelle et les dernières décisions ministérielles ne permettent pas à l'association de maintenir les activités habituellement proposées.

Les premiers chèques ont été encaissés. Toutefois le bureau s'engage à recalculer à la baisse le montant des cotisations, si le confinement persistait, et à rembourser les adhérents au prorata des semaines sans activité (hors vacances scolaires) sauf pour les cours qui ont été assurés à distance par certains professeurs.

Nous reviendrons vers vous dès que l'accès aux salles sera à nouveau autorisé.

Continuons, tous, à prendre soin de nous !

Contacts : Annie DURAND ☎ 09 63 23 68 03 et 06 31 32 77 02
Plus de précisions sur le site <https://aslstquentinsurisere.jimdo.com>



LE SOU DES ÉCOLES

Toute l'équipe du Sou des Écoles vous exprime ses meilleurs vœux pour cette année 2021.

Malgré le contexte difficile, nous continuons à nous mobiliser pour faire vivre l'association.

Nous avons expérimenté, avec succès, les visio-conférences pour nous réunir et avons mis en place une plateforme en ligne pour faciliter les ventes.

Tout ceci nous permet de préparer des événements adaptés à la crise sanitaire, comme le marché de Noël qui a eu lieu le **vendredi 11 décembre**.

Malgré le virus et la pluie, la soirée a été un beau succès modeste mais authentique. Merci à tous les exposants qui ont proposé des produits de qualité ainsi que des stands bien décorés.



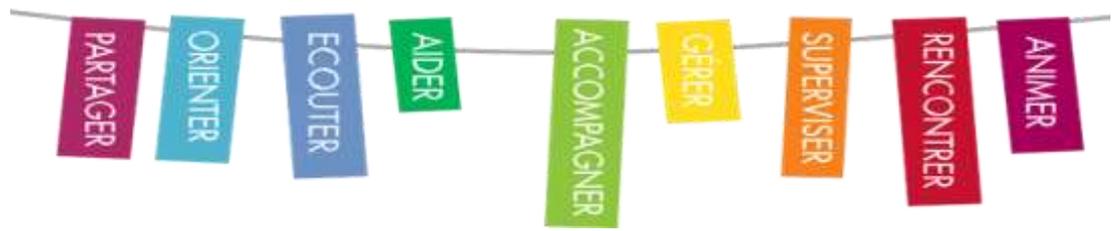
Nous exprimons également notre gratitude à toute l'équipe enseignante et à tous les parents d'élèves qui ont joué le jeu pour la vente des sapins et des ravioles.

Nous espérons pouvoir organiser un événement en mars ou avril mais nous serons contraints de nous adapter aux exigences de la crise sanitaire.

Pour finir, un grand merci au Département et à LÉLY ENVIRONNEMENT pour leur soutien.

Continuons ensemble à faire vivre les rêves de nos enfants !

Contact : sousdesecoles.saintq@gmail.com



L'Association ADMR de Saint Quentin sur Isère reste présente dans le contexte actuel de crise sanitaire.

Elle s'est organisée pour assurer la continuité des interventions et des activités sur les communes de Montaud, La Rivière, Poliénas et Saint Quentin sur Isère. Elle veille à ce que toutes les dispositions soient prises pour permettre d'assurer l'accompagnement des clients tout en préservant leur sécurité et celle des intervenants.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au **04 76 65 57 24** ou par mail à admrbagr@fedes38.admr.org du lundi au vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h30 à 17h00.

Nos bureaux au 531 rue du Vercors, rez de chaussée de la salle socioculturelle, salle n°4 sont ouverts **le mardi de 9h à 12h** et le jeudi de **14h à 17h00**.

Rappel des services proposés :

SERVICES et SOINS aux SÉNIORS : assister les personnes âgées, en situation de handicap ou malades ;

ENTRETIEN de la MAISON : mettre à disposition du personnel professionnel pour effectuer tâches ménagères et repassage ;

ENFANCE et PARENTALITÉ : apporter de l'aide aux parents et les épauler pour maintenir un équilibre familial.

Retrouvez nos autres services sur www.admr38.org

Pour tout renseignement, contactez l'association :
ADMR FAMILLE SUD GRESIVAUDAN VERCORS :
04 76 56 35 99 ou famille38@fedes38.admr.org

50% des dépenses sont déductibles de vos impôts (article 199 sexdecies du CGI) sous réserve de modifications de la législation.



ASSOCIATION du CLOCHER



Cette année, en décembre, les membres de l'association du clocher se sont investis dans une action « **PARTAGE pour un NOËL HEUREUX** ». C'est une initiative nouvelle pour concrétiser l'esprit de fraternité et permettre à plusieurs familles en difficulté ou/et en souffrance d'avoir un plus pour les fêtes.

C'est ainsi que juste avant Noël, Jean-François et Aimée, membres de l'association du clocher ont rendu une visite surprise à quelques familles qui ont accepté, en toute simplicité et avec plaisir, la remise des sacs cadeaux préparés à leur intention.

Pour la personne SDF, l'aide à l'installation telle que prévue n'a pu être concrétisée à ce jour puisque l'attribution d'un logement d'urgence ou social est toujours en attente.

Un très grand merci à celles et ceux qui se sont mobilisés et sont venus déposer leurs dons en nature ou en chèques lors des permanences.

Votre générosité et votre solidarité ont contribué à la réussite de ce projet et ont permis d'apporter une lueur d'espoir aux familles visitées.

Tous ensemble nous sommes en mesure de réaliser de belles choses, il suffit d'avoir l'envie et la motivation.

Contact Jean-François RININO

 04 76 93 65 58  jf.rinino@gmail.com

LES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers Saint Quentinnois sont intervenus 61 fois du 1^{er} Janvier au 16 décembre 2020 selon détail ci-après : 28 interventions sur SAINT QUENTIN sur ISÈRE, 9 sur MONTAUD, 9 sur LA RIVIÈRE, 3 sur ROVON, 6 sur TULLINS, 3 sur l'A49, 2 sur POLIÉNAS et 1 sur VEUREY-VOROIZE.

LE DÉTAIL de ces INTERVENTIONS

37 secours à personne, 5 accidents de la circulation, 2 feux ou fumée sans précision, 4 feux de véhicule, 3 feux sur voie publique, 2 feux de cheminée, 3 feux d'entrepôt, 1 feu de végétaux, 1 secours animalier, 1 bâchage toiture, 1 alarme incendie, 1 inondation

Avec le contexte sanitaire, la journée des **GESTES qui SAUVENT** ne s'est pas déroulée, nous espérons qu'elle puisse avoir lieu en 2021.

Cette année, nous avons accueilli trois recrues, *Hafida ROUSSEAU*, *Louis GENIN* et *Corentin RAVANAT*, merci à eux de venir grossir l'effectif des pompiers de notre commune.

Cette année, la caserne de notre commune s'est vue dotée d'un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) plus communément appelé ambulance.



En raison de la crise sanitaire, la tournée des calendriers n'a pu avoir lieu.

Les calendriers ont été déposés dans vos boîtes aux lettres avec un courrier explicatif si vous souhaitez faire un don.

Nous vous rappelons que tous les sapeurs-pompiers Saint Quentinnois sont volontaires, c'est pourquoi nous recrutons. Si vous voulez venir découvrir le monde des sapeurs-pompiers ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas, contactez un pompier de votre entourage ou le chef de caserne au 06 47 55 56 13.

A RETENIR

Samedi 30 janvier, MATINÉE BOUDINS, place **Docteur Valois**,
Réservations par mail à : fabien.fourel@sdis38.fr ou par téléphone au 06-87-80-80-13.

La crise sanitaire nous contraint à ne pas tenir de buvette cette année.

Vous pourrez récupérer vos commandes de 8h à 13h,
merci d'échelonner vos arrivées.

Le port du masque, le respect des distances et des gestes barrières restent obligatoires.

Bien entendu, cette matinée boudins n'aura lieu que si les conditions ministérielles et préfectorales le permettent.

Chef de caserne lieutenant Jérôme GLÉNAT JAIME
Adjoint au chef de caserne adjudant Frédéric CALVEZ

Président de l'amicale Fabien FOUREL
Trésorier de l'amicale Gabriel GLÉNAT JAIME
Secrétaire de l'amicale Romain LEITA

L'AMICALE des SAPEURS POMPIERS vous souhaite une année 2021 bien meilleure que celle que nous venons de traverser.

Contacts AMICALE fabien.fourel@sdis38.fr
ou amicale.stquentinsurisere@udsp38.fr

 06 87 80 80 13

Chorale Les Voix Do Ré

Après six mois d'interruption, la chorale « Les Voix Do Ré » a repris les répétitions, le vendredi 18 septembre.

Ce fut un immense plaisir pour les choristes et leur chef de chœur Sylvain de se retrouver, de chanter à nouveau, et d'accueillir avec joie de nouvelles recrues. Toutes les mesures sanitaires avaient été prises : port du masque, mise à disposition de gel hydro alcoolique, distanciation, aération de la salle...

Début novembre, deuxième confinement. Quelle déception au sein du groupe ! Pas de souci notre dynamique Sylvain ne manque pas d'imagination et trouve très vite la parade pour continuer à répéter :

« LA VISIO CHORALE »,



Depuis son appartement Sylvain prend place à l'écran derrière son piano.

Il est 19 heures, notre chef a rendez-vous avec nous qui nous connectons via l'application de visio « ZOOM ». Cette façon de faire nous permet de conserver la maîtrise des chants et de maintenir le lien entre nous. Ainsi nous serons prêts pour vous chanter de nouvelles chansons, dès que les concerts pourront reprendre.

Nous nous retrouvons tous les jeudis et vendredis avec les chorales de l'ALBENC et POLIÉNAS . Une belle complicité. Confinés oui, silencieux non !...

Cela fait du bien !... Chanter est un bel antidote à la morosité que peut engendrer la situation actuelle.

Merci à tous les choristes pour leur participation et à notre super chef Sylvain.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Et pour ceux qui peuvent, Faites comme nous, Restez chez vous, et CHANTEZ !...



CONTACTS

Marie Hélène DIBISCEGLIE, présidente ☎ 06 95 64 09 33 @ dibisceglie.fml@gmail.com

Nicole GIRY, secrétaire ☎ 06 31 65 33 96 @ nicole.giry@orange.fr

PETITES CROIX et BONNES IDÉES

Comme l'ensemble des associations, les brodeuses des « **Petites Croix et des Bonnes Idées** » ont été obligées avec tristesse de mettre fin au plaisir de se retrouver pour broder.

Malgré cet état de fait, leur énergie est toujours aussi présente et c'est en solitaire qu'elles continuent à croiser des fils en gardant l'immense espoir de pouvoir présenter leurs créations lors de leur exposition de 2021.

Au seuil de cette nouvelle année elles vous souhaitent :

- ▶ le réconfort pour être rassurés dans les moments délicats ;
- ▶ des rayons d'espoir pour illuminer votre quotidien ;
- ▶ une très bonne santé pour vivre en harmonie avec vos familles ;
- ▶ leurs meilleurs vœux pour 2021 ;
- ▶ plein de bonheur et de belles surprises.

CONTACT : reneeboutillon64@orange.fr

ÉTAT CIVIL et INFOS DIVERSES

NAISSANCES

- Alix ROYANT née le 05 juillet fille d'Antoine ROYANT et de Pauline CHAIX
- Félix BONEL FIORINA né le 09 septembre fils de Romain BONEL et de Marion FIORINA
- Nadège TRINGALE née le 25 septembre fille de Sébastien TRINGALE et de Virginie REY-GIRAUD
- Elise BARDOU DUPUY née le 10 novembre fille de Jérôme DUPUY et de Sophie BARDOU
- Noah URSINI né le 28 novembre fils de Benoît URSINI et de Sara BOUZIANE
- Alizée NUGUES née le 9 décembre fille de Kévin NUGUES et Julia VAZ MONTEIRO

MARIAGES

Gaylord BARON et Véronique LANCEREAU le 5 septembre

Ludovic FONSECA et Florence CARCHANO le 12 septembre

Grégory CICERONE et Caroline GELY le 26 septembre

NÉCROLOGIE

Pierre SAGE-LORDIER décédé le 23 juillet

Ghislaine MASSIT épouse ANDRÉ décédée le 16 août

Hélène KASPERSKI décédée le 31 août

Christian MOYET décédé le 12 septembre

Marie JAY veuve PICERNA décédée le 02 octobre

Mohamed MOUKADEM décédé le 01 décembre

COMMUNICATION D'INFOS MAIRIE PONCTUELLES, PAR MAIL

Les administrés intéressés pour recevoir des informations brèves sur les événements qui ont lieu sur la commune, doivent communiquer leur adresse mail à la mairie via le site www.saint-quentin-sur-isere.fr.

Ce mode de communication renforcera les moyens d'information déjà en place : panneaux lumineux, affiches, journaux communaux.

A tout moment vous pouvez demander votre désinscription par l'envoi d'un mail.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent **obligatoirement** se faire recenser à la mairie de leur domicile, au **cours du mois de leurs 16 ans**. Ils doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille de leurs parents.

AUX NOUVEAUX HABITANTS

Présentez-vous au secrétariat de mairie, avec livret de famille ou carte d'identité.

Le **BRÛLAGE** des DÉCHETS VERTS EST **INTERDIT** en ISÈRE toute L'ANNÉE

SAINT QUENTIN MON VILLAGE - Directeur de la publication : Jean Pierre Faure
Rédaction Commission Communication : Aimée Batteux, Elvire Bosch, Florence Chatelain, Isabelle Gibour, Nicole Giry, Frédérique Mirgalet, Martine Santos Cottin, Miranda Suco
Impression : Mairie de Saint Quentin sur Isère

Numéros utiles

Mairie ☎ 04-76-93-60-08

mairie@saint-quentin-sur-isere.fr

horaires secrétariat

lundi 8h30-12h/14h-19h

mardi au jeudi 8h30-12h

vend. 8h30-12h/13h30-16h30

www.saint-quentin-sur-isere.fr

Agence Postale Communale

Ouverte aux heures mairie,

Fermée le vendredi après midi.

Interco St Marcellin, Vercors, Isère
Communauté

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Horaires déchetterie

lundi de 14h à 18h

mercredi et samedi

8h à 12h et de 14h à 18h

Régie eau assainissement

☎ 04 76 36 94 01

7 jours/7 et 24h/24

Urgence Europe ☎ 112

Pompiers ☎ 18

Samu ☎ 15

Gendarmerie ☎ 17

Médecin Dr Maurice Zilli

☎ 04-76-93-33-54

Kinésithérapeutes

M^{me} Carine Larue-Sanou

☎ 04-76-37-45-24

M^{me} Nadine Schena

☎ 04-76-06-11-66

Infirmières

M^{me} Christine Épailly

M^{me} Claudine Chauvet Santer

☎ 04-76-93-66-11

Ostéopathe

M. Mathieu BOISIER

☎ 07-66-71-37-83

Pharmacie

M^{me} Sandrine Poquet

☎ 04-76-93-68-08

Pharmacie garde ☎ 3945

Écoles

Maternelle ☎ 04-76-93-65-73

Élémentaire ☎ 04-76-93-60-51

Médiathèque intercommunale

☎ 04-76-65-80-74

Horaires

mardi et vendredi 16 h - 18 h

mercredi 10 h - 12h et 14 h - 17 h

samedi 9 h - 12 h et 14 h - 16 h

Taxi Finet

☎ 06-07-09 15 31

☎ 06-40-08-58-53

EDF (dépannages)

☎ 0810 333 338

Assistantes sociales

1 rue Paul Martinais

38470 VINAY

☎ 04-57-53-11-20

lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Violences conjugales ☎ 1939